



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2009

MODALITES DE STATIONNEMENT DE LA
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
DES DEUX-SEVRES SUR LE PARKING DES
CAPUCINS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
16 juin 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

DREMOS

**MODALITES DE STATIONNEMENT DE LA CAISSE PRIMAIRE
D'ASSURANCE MALADIE DES DEUX-SEVRES SUR LE PARKING
DES CAPUCINS**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres déménage ses locaux de la place du Port le 1^{er} juillet 2010.

Afin de faciliter le stationnement de ses services et agents, cet organisme propose de participer à la prise en charge des stationnements et de trouver une stratégie en matière de co-voiturage, d'usage des transports urbains, et d'autres modes doux de déplacement respectueux de l'environnement et du développement durable.

Je vous propose, en conséquence, de faciliter durant un an les modalités de stationnement de cet établissement, au parking des Capucins, à compter du 27 juin 2009, dans les conditions ci-dessous applicables à cet organisme de 280 salariés :

+ de 200 véhicules concernés	2,50 €/jour et par véhicule
de 150 à 200 véhicules	2,00 €/jour et par véhicule
de 100 à 150 véhicules	1,50 €/jour et par véhicule

afin d'encourager l'usage d'autres modes de déplacement alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les modalités de stationnement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 5
Abstention : 5
Non participé : 1
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE